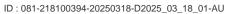
Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 20/03/2025





## COMMUNE DE BRIATEXTE DECISION DU MAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT du TARN

Décision n° 2025-03-18-01

Date: 18 Mars 2025

Domaine: Louage de choses

Objet: Location grande salle « Espace culture et loisirs »

## Le Maire de Briatexte,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020 relative aux délégations consenties en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 23 mars 2012 relatif au règlement intérieur des salles municipales ; Vu la délibération du Conseil municipal en date du 22 Janvier 2025 relative aux tarifs communaux ;

## DECIDE

<u>Article 1</u>: Il est conclu entre la Commune de Briatexte et Monsieur BEAUME Marc, Président de l'OGEC, un contrat de location de la salle « Espace culture et loisirs » le samedi 5 avril 2025. L'occupation des biens est consentie à titre gratuit.

<u>Article 2</u>: Le Maire et le comptable assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

<u>Article 3</u>: Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Briatexte, le 18/03/2025

Le Maire, Alain GLADE

